



## **CANDIDATURE TEPOS DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE**

### **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 17/11/2016**

#### **A SAINT JULIEN MONTDENIS**

### **ATELIERS ACTIONS IMMEDIATES « SANS REGRET »**

#### **1. GÉNÉRALITES**

**D'ici le 15 décembre sont attendus les délibérations, les lettres de soutien, et les formulaires.** Une trame est proposée, qui peut être personnalisée. Le dossier sera déposé avant fin décembre.

L'état des lieux énergétique est ajusté depuis la dernière réunion, avec une nouvelle pondération de l'hydraulique suite aux informations fournies.

La liste des présents est éditée indépendamment de ce document. Elle est envoyée aux participants.

Ce compte-rendu complète le diaporama de la journée, envoyé à tous les participants.

#### **2. MATIN -MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE**

##### **Échanges lors de la présentation en plénière**

- PLH Cœur de Maurienne : l'ASDER relate la difficulté à mobiliser les propriétaires, malgré un dispositif intéressant. Ce retour d'expérience est à prendre en compte pour la future plateforme de rénovation énergétique. Au niveau national, l'ADEME finance 100 plateformes et a pour objectif d'en financer 380 en tout. L'accompagnement dure 6 ans, dont 3 ans avec un dispositif financier fort.
- TEPOS Alpin : le dispositif pourrait inspirer des actions sans regrets. La Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise a essayé d'y participer sans suite pour l'instant. La Communauté de Communes n'a pas été labellisée mais a participé à la réflexion, et avait constitué des fiches action.
- Défi Familles à Energie Positive :
  - Des familles de Maurienne ont participé, et des techniciens de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne ont déjà testé le dispositif. Le plus difficile est, une fois encore, de mobiliser. Pour accompagner ce défi, la commune de Saint Jean de Maurienne, en partenariat avec l'ASDER, avait entre autres mis à disposition des habitants une caméra thermique. Il y avait ensuite un rendez-vous avec un conseiller énergie pour analyser les photos.
  - La caméra thermique est plus intéressante que la thermographie aérienne, à cause du coût élevé de cette dernière et de la difficulté à analyser ses photographies. Un thermokit est plus facile d'utilisation.
  - Il est encore possible pour les familles de s'inscrire jusqu'à la fin du mois de novembre 2016 (<http://savoie.familles-a-energie-positive.fr/>). Un défi du même type pour les entreprises est en expérimentation par l'ASDER. D'ici un an, la démarche devrait être lancée.
  - Sobriété énergétique des domaines skiables : 5 domaines de Haute Maurienne Vanoise Terra Modana (regroupées dans l'espace Eski-mo) ont commencé une réflexion autour de ce sujet. Dans les territoires environnants, et particulièrement en Tarentaise, des stations sont déjà très avancées (exemple : le domaine Val d'Isère est certifié iso 50 000) et peuvent partager leur expérience.

- Outil de Prédiagnostic Energie de la Chambre de Commerce et de la Chambre des métiers et de l'Artisanat : il est proposé gratuitement aux entreprises de tous secteurs et de toutes tailles. Un conseiller énergie des Chambres se rend dans l'entreprise, fait un bilan des consommations énergétiques, suivi d'un rapport et de préconisations d'économies d'énergie allant du geste de bonne pratique à l'action à long terme. Les entreprises sont très sensibles au temps de retour sur investissement : quand celui-ci dépasse 3 à 4 ans, elles sont réticentes à suivre les préconisations. Cet outil permet une sensibilisation, à travers une prise de conscience et en donnant une clé de lecture différente des factures énergétiques. Si l'entreprise veut aller plus loin suite au prédiagnostic, elle est orientée vers des bureaux d'étude experts. La majorité des entreprises qui sont intéressées par cet outil sont des PME, étant donné que les très grosses entreprises ont des obligations d'audit énergétique, effectué par des bureaux d'étude.
- Rappel : la candidature à l'appel à projets « Territoires Hydrogènes » n'a pas été retenue.

Suite à la présentation des différentes actions déjà recensées et des pistes de réflexion, 3 groupes sont formés :

- Mobilité, autour de l'agence éco mobilité
- Rénovation bâtiment et sobriété, autour de l'ASDER
- Entreprises et collectivités, autour de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat



### **Restitution des 3 groupes :**

- **Mobilité**

Le besoin de partage d'expériences et de rassemblement des différentes initiatives présentes sur le territoire a poussé les participant.e.s de ce groupe de réflexion à proposer des référent.e.s TEPOS pour chaque communauté de communes.

L'accent a été particulièrement mis sur une action : le développement des véhicules partagés et des parkings d'autopartage. Un réseau, RézoPouce, existe déjà ; il permet sur les derniers kilomètres de partager des véhicules de manière sécurisée, grâce à des arrêts signalés par un panneau et une reconnaissance des chauffeurs et des passagers. L'objectif est qu'une voiture sur 5 fasse partie de ce réseau en 2020. Pour cela, la mobilisation peut se faire via les réseaux sociaux, par exemple Facebook avec un groupe privé TEPOS.

D'autres idées d'actions ont aussi été amenées par les autres personnes présentes aux ateliers telles que :

- La généralisation de téléconférences entre les élus des différentes communautés de communes. Cela c'était déjà fait avec le Syndicat de Pays de Maurienne, dans une salle à Saint Jean de Maurienne (Pré-Copet).
- La mutualisation des Plans de Déplacement des Entreprises (PDE) et Administration (PDA) afin de favoriser le covoiturage inter-entreprises et pas seulement intra-entreprise. Pour cela, des PDE-PDA seraient créés au minimum dans les grands bassins d'emploi.
- La mutualisation des navettes touristiques pour optimiser l'existant. Déjà en Haute Maurienne des routes de deux vallées sont fermées à la circulation l'été, seules les navettes touristiques y circulent.
- L'harmonisation des horaires entre les TER et les autres transports en commun (y compris vers les aéroports les plus proches) et le développement de pôles multimodaux.
- Le développement du transport électrique (Vélo à Assistance Électrique (VAE) et voitures) par zones géographiques. Des communes sont intéressées, mais les véhicules électriques coûtent cher. Des projets d'achats de bornes et de VAE sont présents dans la candidature TEPCV du territoire.
- Le développement du covoiturage touristique, notamment l'été, entre les points de départ des randonnées et les sites d'hébergement. Cela pourrait être mis en place sur le site internet de Maurienne Tourisme.

Pour être réalisées, ces actions nécessitent des moyens humains pour animer, communiquer et faciliter la concertation entre les acteurs.

#### • **Bâtiment**

Deux grands axes d'actions sont proposés :

- une plateforme de rénovation énergétique,
- le développement de la sobriété énergétique.

Le point commun entre ces actions est la communication. Les informations seraient mises à disposition au sein de chaque mairie (sur les sites web, les bulletins, les panneaux d'information). des référent.e.s TEPOS par communauté de communes suivraient chaque commune.

Concernant la plateforme de rénovation :

- elle offrirait une offre d'information et d'accompagnement (ingénierie technique et financière) pour les habitants et les résidences de tourisme.
- Elle dynamiserait et s'appuierait sur les dispositifs existants, par exemple Affiniski qui vient d'être lancé pour l'immobilier touristique des stations de montagne. Sans être parfait, ce serait un levier pour lancer la rénovation : la démarche peut être complétée par de l'efficacité énergétique.
- La plateforme passe par la mobilisation des professionnels. Elle se ferait via une information dynamique auprès des artisans, afin qu'ils voient les enjeux économiques forts et bénéficient d'une montée en compétence technique généralisée. Il est nécessaire pour cela de les accompagner dans des évolutions de pratique. La CAPEB propose des dispositifs d'accompagnement, notamment pour l'organisation en groupement.
- Toutes ces actions vont dans le sens d'une meilleure valorisation de l'articulation des acteurs du bâti sur le territoire.
- La question de l'échelle la plus pertinente pour une plateforme est posée : ce serait celle départementale mais le choix a été fait aux échelons supérieurs de privilégier

celle des TEPoS. Un AMO porté par la Région assure la gestion du réseau des plateformes.

- Pour la rénovation énergétique répondant aux enjeux nationaux, l'argument pour un propriétaire n'est pas toujours le retour sur investissement car celui-ci est souvent assez long (parfois 40 ans), plus que la moyenne d'occupation d'un même logement. L'augmentation du confort et de la valeur patrimoniale sont par exemple à mettre en avant.
- Les objectifs de rénovation peuvent différer suivant la typologie des bâtiments. Ces objectifs sont à mettre en parallèle avec ceux du SRCAE.
- Voir également le point sur l'aménagement du territoire dans le paragraphe de la production d'eau chaude solaire (solaire thermique, plus loin dans ce document)
- **Entreprises et collectivités**
  - Pour les actions entreprises, la réflexion a porté sur le développement de l'Outil de Prédiagnostic Energie (voir présentation plus haut) existant et porté par la Chambre du Commerce et de l'Industrie et par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Un objectif chiffré a été proposé : environ 20 entreprises (TPE, PME) visitées par an (soient 1 entreprise par commune d'ici 2020). Pour en arriver là, un groupe de travail serait créé, mêlant collectivités, unions commerciales et consulaires. Une première échéance possible serait en juin 2017, lors de la réunion des entreprises de Maurienne, où de la sensibilisation et de l'information pourraient être faites. Pour faire vivre le réseau, une rencontre annuelle présenterait des indicateurs sur la mobilisation, et ferait témoigner une entreprise bénéficiaire.
  - Pour les collectivités, la réflexion a porté sur l'éclairage public. La SOREA a déjà travaillé avec deux collectivités sur un diagnostic et des actions en éclairage public. Une idée serait de faire témoigner ces collectivités auprès des responsables techniques et élus des autres collectivités du territoire, afin qu'ils créent une dynamique. Suite à ce témoignage, la création d'un groupe d'acteurs publics (élus, techniciens) permettrait de généraliser les diagnostics et les actions en faveur de l'éclairage public, que ce soit l'équipement en LED, les compteurs intelligents, l'extinction des lumières à certaines heures ou encore la réduction d'intensité lumineuse. Intervention de l'ASDER : Le SDES est en train de mettre en œuvre la compétence éclairage, il pourrait prendre en charge le diagnostic à hauteur de 40%. Intervention d'Enedis : proposition de fournir les consommations avant et après le diagnostic, afin de faciliter le suivi des économies d'énergie résultantes.

### 3. APRES-MIDI - ENERGIES RENOUVELABLES

Suite à la présentation des différentes actions déjà recensées et des pistes de réflexion, 2 groupes de réflexion sur les actions de production d'énergies renouvelables sont créés :

- Un sur la chaleur renouvelable (bois, récupération, autres) ;
- Un autre sur l'électricité renouvelable (hydraulique, PV).



#### Restitution des 2 groupes :

À noter, l'exemplarité du publique est évoquée à plusieurs reprises : si la collectivité fait une action forte d'économie d'énergie, cela montre aux habitants que c'est important de le faire et que c'est réalisable. Cela favorise donc le passage à l'action des citoyens.

#### • Chaleur

- La question de la prise de compétence chaleur est posée, sans consensus.
- De nombreux projets de réseau de chaleur sont prévus dans les prochaines années. Parmi ceux-ci se trouvent :
  - Le réseau de chaleur de Saint Jean de Maurienne (voir plus loin dans ce paragraphe), entre 20 et 30 GWh de chaleur produite, livraison après 2020 ;

L'étude de faisabilité a porté sur plusieurs possibilités : récupération de chaleur d'un industriel (Ferropem), du chantier Lyon-Turin, géothermie, cogénération.

- Le réseau de chaleur de Modane, d'une production de 2 GWh.
- Une action structurante pour la production de chaleur bois à plus long terme est aussi citée : l'étude avec la SOREA sur le développement des chaufferies et réseaux de chaleur bois. L'objectif est d'identifier une trentaine de projets, pour que dans les 3 ans, 3 à 5 projets soient lancés, permettant une production de 10 à 20 GWh.

Une structuration de la filière énergie bois est évoquée, dont l'horizon dépasse 2020. Un projet à l'échelle départementale, basé sur le territoire d'Arlysière, est en cours pour structurer l'approvisionnement en bois avec un réseau de plateformes et/ou places de dépôt. L'enjeu de ce projet global est le financement de plateformes et de matériel de distribution. Le territoire de Maurienne a été identifié dans ce projet car à l'intérieur du périmètre, mais les élus ne sont pas encore tous informés. Cette dynamique est née du problème de trouver dans certaines circonstances des producteurs locaux

pour l'approvisionnement. Par ailleurs, l'animation pour les forêts privées est trop faible pour lever le potentiel qu'elles représentent. À noter, de la production de plaquettes se fait déjà sur la commune de Modane, avec une mobilisation du bois public, et une réflexion pour le bois privé. Cette réflexion devrait mener à un projet opérationnel dans les 3 ans. La plateforme est déjà présente (en circuit court), l'enjeu est d'augmenter la production en mobilisant du bois privé.

- Sur le territoire, les acteurs identifient que le solaire thermique (production d'eau chaude sanitaire, couplée ou non à une production de chauffage) concernera principalement les bâtiments privés, voire les petits immeubles collectifs et l'hôtellerie. Parmi les bâtiments publics seraient concernés ceux consommant à l'année et pas équipé en énergie renouvelable : piscines, salles de sport, camping, établissement de santé, etc.... La sensibilisation au solaire thermique pour les architectes pourrait être portée par le CAUE. Les mairies peuvent aussi intervenir au moment du dépôt de permis de construire : tous les moyens sont possibles pour que le grand public soit au courant de cette solution avant de construire ou de rénover. Pour renforcer cette communication, des visites de sites pourraient être prévues (à voir avec l'ASDER), les artisans devraient être touchés autant que les architectes, et ce thème devrait être articulé avec la plateforme de rénovation énergétique (voir plus haut dans ce document).
  - Aménagement du territoire. Les documents d'urbanisme tels que les PLU et PLUi peuvent empêcher des types d'habitat particulièrement consommateur d'énergie fossile, et donner de vraies orientations. Les mairies peuvent aussi adapter les cahiers des charges de session de terrains.
    - Point du CAUE sur la sensibilisation : les architectes sont fortement encouragés à se former mais le CAUE ne peut les obliger. Les plateformes de rénovation tendent à fournir un conseil aux particuliers, qui intègre les problématiques architecturales et thermiques énergétiques. Des plaquettes d'informations du CAUE et de l'ASDER sont réalisées, ainsi qu'un cahier de recommandation architectural et énergétique (exemple de Tignes). Il n'y a pas de pouvoir prescriptif, mais seulement de la recommandation.
  - Concernant la méthanisation, à Termignon un projet est à l'étude, avec 11 agriculteurs.
- **Electricité**
    - Hydraulique

2 projets sont portés par la SOREA, mises en service avant 2020 : à Albiez (5 GWh) et à Valloire (11 GWh). Ce sont des centrales hydrauliques classiques, la production des deux atteignant 15 GWh.

Un projet de STEP est possible, mais après 2020.

Un inventaire des possibilités de turbinage sur l'alimentation d'eau sera réalisé avant 2020. La microcentrale (turbinage des eaux potables) sur Montricher Albanne sera finalisée après 2020.

L'amélioration des barrages existants se fera sur du long terme : le matériel coûte cher, il est remplacé pour usure et rarement pour la seule raison d'une augmentation relativement faible de productivité.

- Photovoltaïque (PV)

La SOREA a étudié en 2011-2012 la possibilité de mettre des panneaux PV sur les toitures de TRIMET. Le résultat est positif malgré un frein technique à lever (verre attaqué par l'émission de fluor).

1 bâtiment ou installation public favorable à l'installation de panneaux doit être identifié par commune d'ici 2020.

Une étude a été lancée par la SOREA pour étudier la possibilité de financement participatif (crowdfunding), sur le modèle des centrales villageoises.

D'autres idées ont été abordées, comme les tuiles photovoltaïques en commercialisation et l'installation de panneaux PV sur les toitures des bâtiments agricoles.